

COMPTE-RENDU

Ordre du jour

1° Vote des budgets primitifs 2016 :

Madame le Maire présente successivement les budgets du service eau, du service assainissement et de la Commune.

Ces 3 budgets sont approuvés à l'unanimité.

Ils seront visibles et affichés dans la Mairie.

2° Délibération concernant l'attribution des subventions aux associations et à divers organismes.

Une enveloppe de 2800 euros ayant été retenue à cet effet, Madame le Maire propose la répartition suivante, en fonction des dossiers reçus en Mairie :

- _ Comité des fêtes, pour l'événement Cuz'Arts : 400 euros
- _ Foyer Rural, pour la gestion de la Salle des fêtes et l'organisation du repas des Séniors : 1600 euros
- _ Association Ecoute Voir 46 : 140 euros.
- _ APE Cuzac : 280 euros.
- _ APE Felzins : 210 euros.
- _ Ape St Félix : 100 euros.
- _ Bibliobus : 30 euros.
- _ ADAR/ 40 euros.

Le Conseil approuve cette proposition à l'unanimité.

3° Questions diverses.

- Cérémonie du 8 mai : Elle aura lieu le dimanche 8 mai à partir de 11 heures et sera suivie du traditionnel verre de l'amitié.
- Remarques au sujet de la circulation des véhicules dans le Bourg : certains Cuzacois roulent beaucoup trop vite et mettent les riverains en danger. Un rappel à l'ordre sera mentionné dans la prochaine gazette. Madame le Maire propose d'imposer une limitation à 30 Km/h dans tout le Bourg si cela perdure.
- Distribution des sacs poubelles : elle s'effectuera à partir du 16 avril aux heures de permanences de la Mairie.

FAIT à CUZAC le 17/04/2016

